

225 millions pour les primes

SOUTIEN Le Valais va débloquer cette somme pour aider près de 84 000 personnes à payer leurs assurances maladie.

225,2 millions de francs contre les 214,6 millions projetés pour cette année 2021! Le canton du Valais prévoit de débloquer un montant record l'an prochain à titre de renforcement des aides financières pour les primes d'assurance maladie.

En 2022, plus du cinquième de la population valaisanne bénéficiera ainsi d'une réduction individuelle des primes d'assurance maladie (RIP), soit près de 84 000 personnes. Et cela malgré la diminution des primes d'assurance maladie de 0,8%. «Afin de soutenir autant

d'assurés qu'en 2021 et de mieux cibler les aides, les limites maximales de revenus ont été légèrement augmentées et un palier supplémentaire ajouté», indique ce mardi Mathias Reynard, chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Un Valaisan sur cinq

Approuvée par le Grand Conseil lors de sa session de décembre, cette enveloppe vise à aider environ 22% des personnes établies en Valais à payer leur assurance maladie de base en 2022. Les subsides se-



Un montant record débloqué par le canton pour 2022. KEYSTONE

ront répartis entre les personnes et familles de condition économique modeste (52%), les bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AVS/AI (27%) et les personnes à l'aide sociale (10%). Le solde est destiné à la prise en charge des primes des personnes titulaires d'un acte de défaut de biens (11%).

En principe, les bénéficiaires sont déterminés automatiquement sur la base des données fiscales 2020 et les subsides sont portés, en décembre déjà, en déduction de la facture des primes 2022. «Les bénéficiaires seront avisés personnellement au mois de février 2022.» Des informations complémentaires sont disponibles sur www.vs.ch/sante. **PAG**